

Formation utilisation des appareils de mesure électrique

Dans le cadre de leur activité professionnelle, de nombreux salariés sont amenés à utiliser des appareils de mesure électrique, notamment lors d'essais, d'étalonnages, de vérifications, etc. Souvent non électriciens de métier, ces salariés sont parfois difficulté face au choix de l'appareil, du calibre ainsi que des réglages à effectuer pour effectuer une mesure correcte.

Personnel concerné

Personnel amené à réaliser des mesures électriques.

Prérequis

Savoir lire et écrire.

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'utiliser les appareils de mesure électrique (choix de l'appareil, réglages, calibres, etc.) dans le cadre de son activité professionnelle.

Programme

- Les connaissances de base en électricité (tension, intensité du courant électrique, résistance, puissance)
- L'électricité continue et alternative, monophasée et triphasée
- Utilisation des appareils de mesure (multimètre, pince ampèremétrique, mesure d'isolement, détecteur de champ électrique, etc.)
- Exemples, mises en situation, simulations

Durée

De 7 heures soit 1 jour.

Nombre de stagiaires

De 1 à 12 stagiaires.

Méthodes pédagogiques

Sous forme d'échanges, alternance d'apports théoriques avec exercices pratiques de simulation.

Il est recommandé aux stagiaires d'amener leurs appareils de mesure électrique afin de rendre encore plus pertinente la formation.

Formation utilisation des appareils de mesure électrique

Suivi et évaluation de la formation

- Le stagiaire est évalué tout au long de la formation afin d'évaluer sa progression.
- Une attestation de formation lui sera remise en fin de formation.
- Un bilan en fin de séance est recommandé avec un responsable au sein de l'entreprise.